



Licence professionnelle Conduite de projets de travaux publics

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de projets de travaux publics. 2016, Université de Nantes. hceres-02039385

HAL Id: hceres-02039385

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039385>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conduite de projet de travaux publics

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Conduite de projets de travaux publique* (CPTP) forme des collaborateurs dans le domaine des travaux publics, aptes à traiter des projets dans leur globalité, de la phase projet à la conduite des travaux.

Les métiers visés sont ceux de responsable de projet ou d'études, chargé d'affaires ou conducteur de travaux. Ils ont vocation à intervenir aussi bien en maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre qu'en cabinet d'études ou en entreprise.

Les étudiants sont formés aux différents aspects du domaine des travaux publics, à la fois techniques, juridiques et managériaux.

Les compétences acquises permettent de préparer, réaliser et gérer des contrats de travaux, et d'en assurer l'estimation commerciale au sein d'une équipe.

Synthèse de l'évaluation

Unique dans la région nantaise, cette licence professionnelle s'insère dans la filière « Génie civil » de l'Université de Nantes, localisée en grande partie à Saint-Nazaire.

Elle bénéficie d'un fort soutien de la Fédération des travaux publics, et des entreprises du secteur, et a noué des liens étroits avec le Cluster NOVABUILD.

La présence des professionnels est importante, tant dans les enseignements que dans le conseil de perfectionnement, présidé par le directeur des ressources humaines de Bouygues-TP (filiale « travaux publics »).

Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est très satisfaisant, et les postes obtenus en accord avec les métiers visés. La place importante des stages dans le cursus permet une prise de contact étroite des étudiants avec le monde professionnel, qui facilite leur insertion.

Le recrutement se fait essentiellement à partir des formations du type brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologies (DUT), mais attire très peu d'étudiants venant de filière générale.

Les étudiants se partagent assez équitablement entre formation initiale et formation en alternance - contrats de professionnalisation ou apprentissage - avec une tendance nette à l'augmentation de ces derniers profils.

L'organisation pédagogique est très efficace, et le taux de réussite aux examens est excellent.

Points forts :

- Le taux de réussite est très bon.
- Le taux d'embauche en fin de formation est également excellent.
- L'organisation pédagogique et le conseil de perfectionnement sont très efficaces, et assurent une bonne évolution de la formation.

Points faibles :

- Les modalités de contrôle des connaissances dispensées par les professionnels sont peu claires.
- Il y a une très faible proportion d'étudiants venant des licences générales.
- L'ouverture vers l'international est très faible.

Recommandations :

- On pourrait envisager de revoir la répartition des crédits européens (ECTS) entre stage et projet pour donner plus de poids au stage.
- Il conviendrait de clarifier les modalités de contrôle des connaissances dispensées par les professionnels.
- Il conviendrait d'engager une réflexion pour ouvrir davantage la formation sur l'international, compte tenu de l'évolution de la profession.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle (LP) CPTP a pour objectif de former des professionnels dans le domaine des travaux publics capables de mener un projet depuis le début jusqu'à sa réalisation en passant par la conduite de ce projet. Les étudiants sont donc formés aux différentes connaissances et compétences liées au domaine des travaux publics, sur les plans à la fois technique, juridique et de gestion de projet, ainsi qu'à l'estimation commerciale au sein d'une équipe. Les débouchés offerts par cette LP sont en accord avec ce niveau d'étude, à titre d'exemple, ceux-ci peuvent être des responsables en service technique de collectivité territoriale, responsable de projet (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ou entreprise), chargé d'affaire, ou encore conducteur de travaux. Le volume horaire de cette licence professionnelle est de 450 heures d'enseignement, et de 150 heures de projet tuteuré. Elle peut être suivie soit en formation initiale, soit en alternance (contrat d'apprentissage, professionnalisation ou formation continue).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'existence d'une filière « Génie civil » complète à l'université de Nantes, dont de nombreuses composantes sont localisées à Saint-Nazaire (IUT et école polytechnique de l'université), permet de positionner la LP dans un vaste environnement dans sa spécialité. Cela permet aussi de multiplier les moyens et les expériences : accès à des laboratoires de recherche, manifestations diverses, mutualisation des moyens. Elle bénéficie aussi de l'appui du cluster NOVABUILD. Cette formation s'adosse sur un laboratoire UMR-CNRS « Institut de recherche en génie civil et mécanique », dont les enseignant-chercheurs formateurs sont issus. Elle est bien insérée dans le contexte socio-économique, puisque de nombreuses entreprises soutiennent la formation, en jouant des rôles divers ; élaboration de programme, participation à l'enseignement, organisation de stages/projets, aide à l'insertion et évolution de la formation. Elle n'a <i>a priori</i> pas de concurrence directe en termes de formations dans le bassin nantais, et semble par conséquent, compléter l'offre à ce niveau de formation de l'université de Nantes.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée à 30 % de membres académiques (enseignants-chercheurs et enseignants), qui assurent 44 % des enseignements et à 70 % de professionnels qui en assurent 56 %. Cette formation est pilotée par deux responsables associés à un directeur des études, qui gère les emplois du temps et les intervenants professionnels. Ces trois personnes organisent l'animation de la formation, par diverses réunions (présentation générale des modules aux intervenants, analyse de fiche d'évaluation par les étudiants, conseil de perfectionnement annuel, présidé par ailleurs par un professionnel). L'équipe est active et assure une bonne évolution du cursus selon les besoins exprimés lors des enquêtes internes et de l'Université.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La LP CPTP est attractive puisque plus d'une centaine de dossiers de candidature arrivent tous les ans, pour un effectif de la formation fixé à 26 étudiants. La demande et les effectifs sont stables, avec une augmentation du nombre d'étudiants en alternance, au détriment de ceux en formation initiale. En 2015, deux-tiers des étudiants de la promotion sont des alternants !</p>

	<p>Les étudiants qui intègrent la formation sur les cinq ans sont en moyenne pour deux-tiers issus d'un BTS et pour le tiers restant de DUT, seulement trois étudiants proviennent d'un L2.</p> <p>Le taux de réussite à ce diplôme est très bon puisqu'un seul échec (une démission) est observé sur les cinq dernières années.</p> <p>La formation a aussi évolué avec la mise en place de l'alternance sous contrat de professionnalisation depuis 2011, et l'accord de la région pour ouvrir sous contrat d'apprentissage en 2014. Cela explique l'augmentation du nombre d'étudiants alternants, qui s'est accélérée avec les contrats d'apprentissage.</p> <p>Le taux d'embauche est aussi satisfaisant, la quasi-totalité des étudiants étant embauchés quatre mois après l'obtention du diplôme, pour 60 % en CDI. Les autres sont généralement soit en CDD soit en intérim.</p> <p>Par contre, le nombre de poursuite d'étude, sans être excessif, n'est pas négligeable : trois à cinq étudiants poursuivent leurs études, avec parfois une reprise au niveau L3.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>Certains projets tuteurés sont donnés sur des thématiques en lien avec des programmes de recherche de l'équipe IEG (Interaction eau et géomatériaux) du laboratoire « Génie civil et mécanique » (GeM). Les étudiants sont sensibilisés à l'importance de la recherche pour le domaine.</p> <p>L'affichage du nombre d'étudiants concernés aurait été un plus pour apprécier cette implication.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation se base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une part, sur les différents enseignements dispensés durant la formation (technique, managérial, organisation de travaux, connaissances juridiques, environnementales et de sécurité.). Cela est complété par des visites de chantiers, au nombre de cinq par an en moyenne. Cet aspect montre des cas concrets aux étudiants. Une liste des chantiers visités aurait pu être jointe au dossier. • D'autre part, les projets tuteurés sont aussi une source à la professionnalisation, ils permettent aux étudiants de réfléchir en collaboration avec un professionnel ou un enseignant sur un projet concret. <p>Les contacts avec le monde professionnel sont nombreux et variés, y compris à travers les nombreux intervenants professionnels intégrés dans l'équipe pédagogique.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) jointe au dossier est claire et définit les emplois visés par le diplôme, les compétences à évaluer, ainsi que les secteurs d'activité. Cette fiche donne une image précise du diplôme.</p> <p>Au total, la professionnalisation tient une place essentielle dans le cursus.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont à rechercher par les étudiants. Pour cela, il leur est fourni le listing des stages des années antérieures, de partenaires industriels ou encore des propositions de stage.</p> <p>Avant que l'étudiant ne parte en stage, celui-ci est validé par le responsable de la formation. Un tuteur enseignant/universitaire est désigné pour suivre le stage et notamment, rencontrer le stagiaire et le tuteur industriel une fois durant le stage. L'évaluation du stage est réalisée en partie par ces deux tuteurs. Un mémoire écrit et une soutenance orale complète l'évaluation du stage.</p> <p>Pour les étudiants alternants, il en va de même ; ils ont cependant en plus un livret de suivi qui permet de fixer les objectifs. Ce livret est validé à la fois par l'étudiant, l'entreprise et le tuteur pédagogique.</p> <p>On peut s'étonner que les stages et les projets tuteurés soient gratifiés du même nombre d'ECTS, alors que le travail demandé est plus important pour les stages.</p> <p>La durée des stages (14 semaines) correspond aux demandes des professionnels.</p> <p>Les projets tutorés sont différenciés selon l'origine de l'étudiant : formation initiale ou alternance ; ce qui permet de tenir compte de leurs expériences différentes, et de leur fixer des objectifs adaptés.</p> <p>Les mini-projets prévus pour chaque matière sont un complément très bien venu en matière d'acquisition d'autonomie pour les étudiants.</p>
Place de l'international	<p>La formation n'est pas du tout orientée vers l'international.</p> <p>Cela se limite à la mention de visite de chantier à l'étranger, sans référence vérifiable.</p> <p>La formation en langues (anglais) ne représente que 5 % des enseignements. On note la présence d'un seul intervenant en anglais pendant une période très limitée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation recrute essentiellement des étudiants issus de BTS et de DUT. Le taux de pression est plutôt fort et de l'ordre un cinquième en moyenne. Cette sélection permet <i>a priori</i> d'assurer un bon taux de réussite. Peu d'étudiants de L2 intègrent cette licence professionnelle.</p> <p>Des cours de mise à niveau sont organisés pour les étudiants provenant de domaines hors génie civil - topographie essentiellement. Il manque toutefois une description de ces cours, une évaluation du temps d'enseignement, et la mention des ECTS qui y sont rattachés, s'ils existent.</p>

	<p>Dans le même esprit, les études de cas sont réalisées en binôme associant des étudiants de provenances diverses.</p> <p>Le recrutement se fait uniquement sur dossier.</p> <p>Il n’y a pas de passerelles de réorientation prévues, mais la nécessité ne paraît pas s’en faire sentir.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>L’enseignement se fait en présentiel, sous différents aspects : apprentissage académique pour intégrer les notions fondamentales, apprentissage sur des études de cas pour une application des notions fondamentales, ou encore recherche de données numériques.</p> <p>Dans ce cadre, les étudiants sont amenés à utiliser les ressources numériques mises à leur disposition : logiciels, plateforme MADOC de l’université, ressources internet et utilisation des techniques de l’information.</p> <p>En même temps, le cadre est assez souple pour permettre des adaptations aux cas particuliers, la seule difficulté provenant de la gestion des disponibilités des professionnels. Cela a été fait, notamment, pour des étudiants sportifs de haut niveau.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L’évaluation des étudiants est faite en contrôle continu. Le diplôme est obtenu selon les règles fixées par l’arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles. Il en va de même pour la composition du jury.</p> <p>Les objectifs à atteindre sont clairement définis.</p> <p>Par contre, il y a deux jurys, l’un pour les alternants et un autre pour les non alternants. On peut s’étonner de l’existence de ces deux jurys.</p> <p>Les ECTS accordés au stage et au projet sont identiques (10 pour chacun). Comme il semble qu’il y ait plus d’investissement en stage qu’en projet, il devrait y avoir plus d’ECTS accordés au stage.</p> <p>De plus, il aurait été opportun de décrire comment est faite l’évaluation compte tenu du nombre conséquent d’intervenants professionnels.</p>
<p>Suivi de l’acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences à acquérir sont bien définies dans les objectifs de la formation.</p> <p>Le suivi de leur acquisition se fait au fil de l’eau, à travers l’encadrement des mini-projets et études de cas réalisés en autonomie encadrée, ce qui donne au personnel pédagogique un moyen d’évaluer leur mise en œuvre.</p> <p>Les stages et/ou périodes d’alternance donnent aussi des informations sur le degré d’acquisition des compétences.</p> <p>Il n’y a pas de supplément au diplôme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés se fait exclusivement par enquêtes internes ou de l’université, avec un taux de répondants satisfaisant (80-85 %).</p> <p>Il n’est pas mentionné d’enquête auprès des entreprises employant les diplômés, qui pourraient donner un éclairage supplémentaire.</p> <p>Les résultats permettent cependant une analyse fine du devenir des diplômés et conforte l’orientation de la formation.</p> <p>On note toutefois une augmentation de la volonté des étudiants de travailler à l’international, notamment au travers du volontariat international en entreprise (VIE), qui n’est pas prise en compte pour l’instant.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est en place et cela, depuis l’ouverture de cette formation (2006). Sa composition est bien équilibrée entre étudiants, personnels académiques et professionnels. De plus, il est présidé par un professionnel en l’occurrence le directeur des RH de Bouygues-Travaux publics.</p> <p>Il se réunit annuellement pour un bilan des autoévaluations, et pour décider de l’évolution globale de la formation.</p> <p>Aucun compte-rendu de ce conseil de perfectionnement n’est joint au dossier ; ce qui aurait été intéressant.</p> <p>Chaque module est évalué par les étudiants. Les résultats de ces évaluations sont pris en compte pour faire évoluer le module.</p> <p>Le processus semble répondre aux besoins et maintient la pertinence de la formation par rapport aux besoins.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : CONDUITE DE PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY